

COMMUNE DE GRANCEY LE CHATEAU NEUVILLE

Compte-rendu du conseil municipal du 07 juillet 2016

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 07 juillet 2016 à 20 h 30 sous la présidence de Patrick NOURISSAT, Maire.

Présents : Patrick NOURISSAT, Jean-Yves MENGUY, Cécile PONSOT, Alain LAMBERT, Jérôme FOLLEA, Eric LAMBERT, Patrick MUGNIER - Hubert BIDAUT

Excusés : Léon LENZ – Boudou GANOU (pouvoir à Jérôme FOLLEA) - Sylvère CHEVALLIER (pouvoir à Jean-Yves MENGUY)

Le compte-rendu du 16 juin 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

Centre bourg : lot 1

Suite au désistement de l'entreprise AIRCLEAN PRO, pour le lot 1 de désamiantage, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir l'entreprise SNDRA pour un montant de 24 998.12 € HT.

Centre bourg : options

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient les options suivantes :

Lot 3 : espaces verts : mobilier urbain pour 19 913.45 € HT

Lot 6 : charpente : couverture chaufferie : 8 589.3 € HT

Lot 8 : ravalement : Halles : 5226 € cour élémentaire : 2789.1 € HT

Lot 11 : menuiserie extérieure : four à pain : 2 937 € HT pares vents : 23 700 € HT

Lot 12 : menuiserie intérieure : tableau : 3550.20 € HT signalétique : 739.62 € HT

Centre bourg : emprunt et ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour prendre contact avec les organismes financiers afin de solliciter un emprunt d'environ 450 000 € sur 25 ans ainsi qu'une ligne de trésorerie d'un montant d'un million d'euros pour faire face aux dépenses liées au projet du centre bourg.